

Membres CA et Invités	Présent	Excusé	Absent
Laurent Drillon	X		
Gérald Fréry	X		
Jean-François Nord	X		
Serge Sagnard		X	
Christian Aberlenc	X		
Dominique Bonnefond	X		

Les thèmes abordés seront les suivants :

1° Le changement de statuts :

Suite au différent rencontré par SERGE avec un responsable de la sous-préfecture de ROANNE qui ne reconnaît pas la validité des nouveaux statuts et cela malgré toutes les informations apportées par SERGE après le deuxième rejet, nous décidons à l'unanimité de laisser tomber cette procédure : on ne pourra pas nous reprocher de ne pas avoir fait la démarche. SERGE précise qu'en cas de besoin il fera appel au défenseur des droits ou au médiateur.

On attendra la prochaine AG pour décider d'une éventuelle nouvelle demande en préfecture.

2° AG de la FUB 2025 : pouvoir

Gérald va fournir à Vincent PHILIPPS membre de Montbrison Forez en Transition (MFT) le pouvoir de notre association pour l'AG. Jean-François NORD évoque la possibilité de se rendre au congrès de la FUB : dans cette hypothèse il préviendra Vincent de ne pas utiliser le pouvoir.

3° Baromètre des villes cyclables 2025

du 28 février à début juin

La FUB a fait appel aux associations pour s'investir dans ce nouveau Baromètre

Vincent PHILIPPS sera référent local pour MONTBRISON

Gérald FRERY pour SAVIGNEUX, Jean-François NORD pour FEURS

Laurent DRILLON accepte de faire la démarche pour BONSON ainsi que Christian ABERLENC pour MONTROND les BAINS

On rappelle le rôle du référent local :

en amont : relais de la communication à l'échelle de la commune et recherche de partenaires avec les acteurs locaux ; utiliser les réseaux sociaux avec les groupes de quartiers, parents d'élèves

objectifs : qualification des communes de l'agglomération et recrutement éventuel de nouveaux militants à la cause vélo

pendant l'événement : mobilisation des militants avec tracts dans les lieux stratégiques ; favoriser une mobilisation durable

rappel de l'intérêt de la messagerie Mattermost de la FUB pour communiquer entre les associations sur le sujet du Baromètre

4° ACTIONS engagées sur FEURS

Reprise de contact avec le collège du Palais par l'intermédiaire du Baromètre

obtention en 2024 d'une rue en zone de rencontre pour accéder au collège et une rue en double sens cyclable en continuité avec la VELOIRE qui traverse FEURS (à signaler un aménagement conséquent réalisé par la commune sur ce trajet avec un aménagement mixte sécurisé pour les piétons et les cyclistes)

maintien de réunions tous les 2 mois avec les services techniques de la ville et participation de l'association à la réunion publique du 4 février pour l'aménagement d'une rue du centre-ville (rue GAMBETTA)

objectif également de créer une antenne locale avec des adhérents du secteur pour discuter des aménagements à venir et des souhaits de chacun

5° ACTIONS SUR MONTROND les BAINS

Christian nous informe de sa participation avec Serge SAGNARD à la réunion publique organisée par la mairie de MONTROND au cours de laquelle le maire a présenté le projet d'aménagement de la rue Victor de BOISSIEU. Profitant de l'obligation de refaire le réseau de chauffage urbain jusqu'à l'avenue Félix Roques, ce qui impliquait une rénovation de voirie, la commune a décidé d'équiper cette rue d'une piste cyclable bidirectionnelle à l'instar de la rue du 8 mai. La piste sera connectée à la coulée verte. Ceci permettra une traversée d'Est en Ouest avec l'objectif de relier la voie verte au collège dans un deuxième temps.

6° Discussion du projet de liaison MONTROND BOISSET LES MONTROND

Cette voie verte fait partie du programme prioritaire du schéma directeur cyclable de LFA. Très récemment SERGE a interpellé lors d'un courrier les élus et les techniciens sur le matériau susceptible d'être utilisé pour le revêtement de cette voie car le numéro de janvier de LOIRE FOREZ magazine évoquait un revêtement en sable ce qui est très dommageable pour une utilisation intensive en toute saison et pour un maximum d'utilisateurs.

Nous sommes tous d'accord pour défendre un revêtement type enrobé comme le préconise l'AF3V, FNE et le CEREMA. Gérald propose de prendre contact avec les clubs vélos pour les sensibiliser à ce problème et propose de leur demander d'écrire une lettre aux élus dans ce sens. Gérald prendra contact avec les clubs sur MONTBRISON, CHRISTIAN sur MONTROND, JF sur le secteur de FEURS

7° Suite à donner au jugement d'ECOTAY.

Après contact avec SERGE on apprend que ce dernier a été informé par la mairie d'ECOTAY qu'un premier versement de 1500 euros a été versé sur la caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats (CARPA 42) en octobre 2023 et qu'un deuxième de 2000 euros a été mandaté en janvier 2024 sur ce même compte sans que nous en ayons été informés. Un mail a été adressé par VeFL42 (SERGE) à l'avocat pour réclamer ces sommes. Serge relancera de façon plus ferme début février.

Pour ce qui est de la conduite à tenir il a été décidé de ne rien proposer en première intention mais de prendre contact avec la mairie pour qu'elle nous fasse part de ses orientations pour les aménagements cyclables sur l'avenue de Montbrison.

Concernant les aménagements sur le tronçon Nord la mise en application du jugement avec la réalisation de 2 bandes cyclables est actée par le CA. Sur le tronçon Sud on retient que le tribunal administratif n'a pas retenu l'aménagement de type chaussée à voie centrale banalisée car elle n'est pas définie au terme de l'article R110-2 du code de la route. Il sera nécessaire de bien réfléchir au choix de cet aménagement car GERALD ne pense pas qu'une zone de rencontre sur toute la longueur de ce tronçon soit judicieux.

Il a été décidé de ne pas communiquer dans les médias actuellement mais de transmettre à la FUB les conclusions du jugement ainsi qu'aux associations locales partenaires.

8° Aménagements sur Marcilly-le-Chatel

Le groupe montbrisonnais de VeFL42 a été contacté par la mairie de Marcilly car elle envisageait de réaliser sur l'ancienne route de BOEN qui mène au bourg sur environ 1km5 une CVCB (en dehors de tout travaux de réfection de voirie) et des écluses pour ralentir la circulation. On rappelle que ce secteur est dans le schéma directeur cyclable de LFA. Il a été proposé compte tenu de la bonne volonté de la mairie de faire quelque chose de provisoire pour juger de la fonctionnalité de cet aménagement.

9° RD204 sur SAVIGNEUX

Aménagement du rond-point pour les piétons et cyclistes. Abandon de l'aménagement cyclable de la rocade. Discussion d'une voie verte qui contourne l'étang mais pour l'instant stand-by.

10° Questions diverses

- Suppression de la Fête des Voies Vertes en SEPTEMBRE et intégration de celle-ci avec MAI à Vélo
- Maintien d'une balade vélo sur le secteur de FEURS dans le cadre de MAI A VELO en association avec la SQUADRA FOREZIEENNE ; date à définir

- Christian nous rappelle qu'un adhérent présent à la dernière AGE (M. GIRAUD) s'était proposé pour organiser une balade sur son secteur ; on propose en juin. Christian se propose de demander à P. FORTUNIER s'il veut participer.

- Le CA se met d'accord pour faire l'AG annuelle FIN MARS. La date proposée est le samedi 22. Rapport financier déjà préparé par SERGE. Nous devons faire le rapport moral.

Le lieu reste à définir mais la proposition de MONTROND est retenue en priorité compte tenu à la fois des aménagements cyclables réalisés et que notre siège social est dans cette commune.

Nos derniers échanges avec CHRISTIAN et la MAIRIE nous orientent vers la salle du RIVAL.

On proposera à la mairie de faire un exposé avant l'AG sur ces réalisations avec visite de terrain.

S'en suivront un pique-nique partagé puis une balade vélo dont le parcours sera préparé par Christian ABERLENC.

- Serge rappelle que Jacques NEUBERT en tant que membre fondateur est membre de droit du CA et peut siéger au CA selon nos statuts (article 7). SERGE reprendra contact avec lui car il n'est plus adhérent.

Il propose également que le CA désigne Andrée SEUX et Jacques NEUBERT, ex-présidents, comme membres d'honneur.

Verre de l'amitié pour terminer ce CA